



Le Goncourt des lycéens pris dans la tourmente, un livre accusé « d'incitation à la débauche »



L'écrivaine française Rebecca Lighieri pose pour une séance photo lors du 26ème festival littéraire « Les Correspondances » à Manosque, dans le sud de la France, le 28 septembre 2024. JOEL SAGET / AFP

C'est un des prix littéraires les plus remarquables. Décerné par des lycéens, il fait découvrir aux jeunes lecteurs la littérature contemporaine, suscite le débat entre les lycéens et avec les écrivains. Mais cette année, la 37e édition du Goncourt des lycéens fait aussi parler d'elle à la suite des inquiétudes parentales à propos d'un livre en compétition : *Le Club des enfants perdus* de Rebecca Lighieri (P.O.L) qui soumet ses lecteurs à des scènes explicitement sexuelles.

► Comment s'organise le Goncourt des lycéens ?

53 lycées, plus de deux mille jeunes. À partir de la première sélection des livres opérée par l'Académie Goncourt, les élèves de seconde, première ou terminale peuvent lire les 14 romans (Gaël Faye et Carole Martinez, déjà lauréats du Goncourt des lycéens étant écartés de la liste), en débattre, exprimer leur choix. Du 7 au 17 octobre, les lycéens ont même pu débattre avec les auteurs à Toulouse, Paris, Strasbourg, Rennes... Un délégué par région participera à Rennes le jeudi 28 novembre aux délibérations, qui désigneront le lauréat du Goncourt des lycéens 2024.

Toujours dans la sélection, *Le Club des enfants perdus* pourrait-il encore décrocher le Goncourt des lycéens 2024 ? C'est peu probable, mais les lycéens restent libres de leur choix et font preuve de maturité. N'avaient-ils pas choisi, l'an dernier, *Triste tigre* de Neige Sinno (P.O.L), le récit bouleversant d'un inceste vécu pendant des années ? Un



livre qui avait déjà suscité beaucoup d'émotion.

► D'où vient la polémique ?

Des parents, sans doute aussi curieux de littérature que leur enfant, ont lu certains livres de la sélection, dont le roman de Rebecca Lighieri. Dans un livre de 500 pages, l'autrice décrit sans fard la vie d'une adolescente – Miranda – avec ses parents, adeptes d'une sexualité débridée. Les pages licencieuses ont choqué, comme le ton du roman et aussi le suicide de l'héroïne, au point que plusieurs associations se sont indignées. SOS Éducation, de sensibilité conservatrice, s'en est ému auprès du premier ministre, dénonçant « un livre au contenu pornographique et psychologiquement dangereux. (...) Un tel livre mis dans les mains (d'un lycéen) par l'éducation nationale consiste en une forme de caution morale qu'il comprendra comme une initiation sourde et malsaine. »

À leur tour, les Associations familiales catholiques (AFC) alertent leurs adhérents dans un bref communiqué : « Il apparaît que l'un des ouvrages proposés cette année décrit des scènes pornographiques, incestueuses et s'achève par un suicide. Il est inacceptable d'en proposer la lecture à des jeunes mineurs. » Et d'aucuns faisant référence au code pénal, article 227-24 : « Le fait de diffuser par quelque moyen que ce soit un message pornographique (...) est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur. »

► Quelle est l'intention de l'auteur ?

« Mon livre vient questionner, il peut être dérangeant. Je ne l'ai pas écrit pour les jeunes, mais en pensant à la génération d'aujourd'hui, sacrifiée, confinée », confie Rebecca Lighieri à La Croix. L'autrice, qui a déjà été distinguée sous son vrai nom Emmanuelle Bayamack-Tam, par les prix du livre Inter et Médicis, a voulu évoquer ce choc de génération, entre les parents préoccupés par le plaisir et leur fille qui éprouve les limites, multiplie les expériences.

« Les scènes à contenu sexuel – qui sont sans violence, toujours consenties – font partie de mes personnages. Mais je peux comprendre les parents qui sont attentifs à la réception de mon texte par leur enfant. Reste que personne n'est obligé de le lire. » Et l'écrivaine d'inviter au dialogue, peut-être à partir de son livre, alors même que l'on observerait une dégradation de la santé mentale chez les jeunes, ce qui sous-tend en filigrane tout l'ouvrage.

Quant à l'éditeur, qui ne souhaite pas entrer dans la polémique, il reconnaît que c'est un livre sombre, difficile, mais vrai, au sens où il met en lumière la dépression des jeunes. Par ailleurs, il n'y a pas de comparaison, selon lui, entre des pages de littérature, même crues, et des vidéos pornos dont on sait qu'elles sont largement visionnées par les adolescents.

► Quel accompagnement pour les lycéens ?

Faisant partie de la sélection pour le prix Goncourt, le livre incriminé se trouvait de facto dans la liste des ouvrages proposés aux lycéens. Pas à n'importe quels jeunes : ceux qui sont dans une des classes sélectionnées, avec des temps de discussion inscrits dans l'emploi du temps en cours de français, à charge de l'enseignant de créer le débat.



Sollicité, le ministère de l'éducation nationale se dit « pleinement attentif et conscient de l'objet d'inquiétudes qui peuvent être émises à l'égard de certains romans, mais assure que, chaque année, l'accompagnement des élèves par les équipes éducatives vise à installer pour eux les meilleures conditions possibles de participation au prix Goncourt des lycéens ».

En pratique, certains professeurs regrettent qu'un avertissement n'ait pas été joint à l'ouvrage. « Des enseignants, des parents, des lycéens ne comprennent pas qu'aucune mesure de précaution n'ait été prise en amont et que des jeunes mineurs puissent accéder à de la pornographie dans un cadre scolaire » , réagit ainsi une professeure de français.

